

LE JOURNAL DE VOTRE QUARTIER

N° 254
AVRIL 1990

ARES *Flash*

Ares Président : Jean-Marie Lorentz
Ares-Flash Responsable : Frauke Lebeau
10 rue d'Ankara - 67000 STRASBOURG - Tél. 88 61 63 82
CCP 622.79 E Strasbourg

ARES FLASH

Association des Résidents de l'Esplanade - 10, rue d'Ankara - Tél. 88 61 63 82

N° 254

AVRIL 1990

ÇA MARCHE : GRACE A VOUS ?

Vous recevez chaque mois ARES-FLASH dans votre boîte aux lettres ; vous êtes ainsi informés sur l'Esplanade et sur l'ARES. Mais peut-être n'êtes-vous pas entièrement satisfait :

- parce qu'ARES-FLASH n'est pas fidèle au rendez-vous ?
- parce que son contenu ne vous convient pas totalement ?

parce que vous souhaiteriez en savoir davantage ?

Vous pouvez nous faire savoir à tout moment ce que vous avez sur le cœur mais une occasion spéciale vous est offerte : **L'assemblée générale du mardi 24 avril prochain, au TAMBOURIN, rue d'Istanbul.** Tout le monde sera à pied d'œuvre pour satisfaire votre curiosité. Vous pourrez aussi encourager par votre présence ceux qui "mettent le paquet".

Une association de quartier comme l'ARES est quelque

chose d'à la fois fort et fragile. Fort par l'esprit qui l'anime, fragile parce qu'elle repose sur votre appui qui est toujours à reconquérir. Et l'Esplanade est un quartier vivant qui connaît lui aussi des problèmes. Bien les identifier, connaître votre avis, aider à résoudre ce qui est soluble : voilà notre but.

Les sujets qui vous brûlent les lèvres ne manquent pas : l'état du centre commercial, l'extension de l'université, l'aménagement du Rond-point, la desserte en transports en commun, les effets du futur plan de circulation, et plus généralement le Plan d'occupation en cours d'élaboration, sans parler du problème qui vous préoccupe personnellement et dont vous souhaitez nous entretenir.

Enfin, comme l'amusement est l'ami de l'efficacité, **nous nous réjouissons ensemble du spectacle qui couronnera l'assemblée.** Pour cela, nous

la commencerons ponctuellement dès 19 h 30 et il est prudent de venir assez tôt pour garantir sa place. Vous connaissez déjà la nouvelle et belle salle du Tambourin ? Voici que tout s'annonce pour une bonne soirée.

Nous sommes tout au plaisir de vous y accueillir.

SOMMAIRE

- **EDITO p. 1**
 - Ça marche: grâce à vous ?
- **QUARTIER p. 2-3-4**
 - Controverse
 - La notion d'animation globale à la Cité Spach
 - Le subventionnement des activités socio-éducatives
 - La prise en compte de la culture
- **ARES-ESPLANADE p. 4-5-6**
 - Assistante maternelle: un métier à part entière
 - Les assistantes maternelles à l'ARES
 - Le frisson à 37 à l'heure
 - Les Jeux Esplanadiens sont de retour
 - Esplanade "a'cablée" pour l'instant
 - Communiqué
 - Scrabble: un 8^e titre pour Christian Lorentz
 - Collecte de sang
- **ARES - TAMBOURIN p. 7**
 - Exposition ART et ARTISANAT
 - Grande soirée américaine au TAMBOURIN
 - Revoir ses classiques
 - Remue-toi le campus

CONTROVERSE

Une nouvelle Municipalité est en fonction depuis un an. C'est un changement de personnes pour une politique différente. Les Centres socio-culturels fonctionnent depuis beaucoup plus longtemps - 25 ans pour l'ARES - et ont changé peu à peu, comme vous. Ils sont tout à fait d'accord pour continuer à le faire, notamment à l'instigation de la Municipalité. Bien sûr, à condition que la différence soit positive. D'où les termes du dialogue qui s'est engagé entre eux et l'adjoint au Maire chargé du secteur socio-éducatif, Madame Marie-Hélène GILLIG.

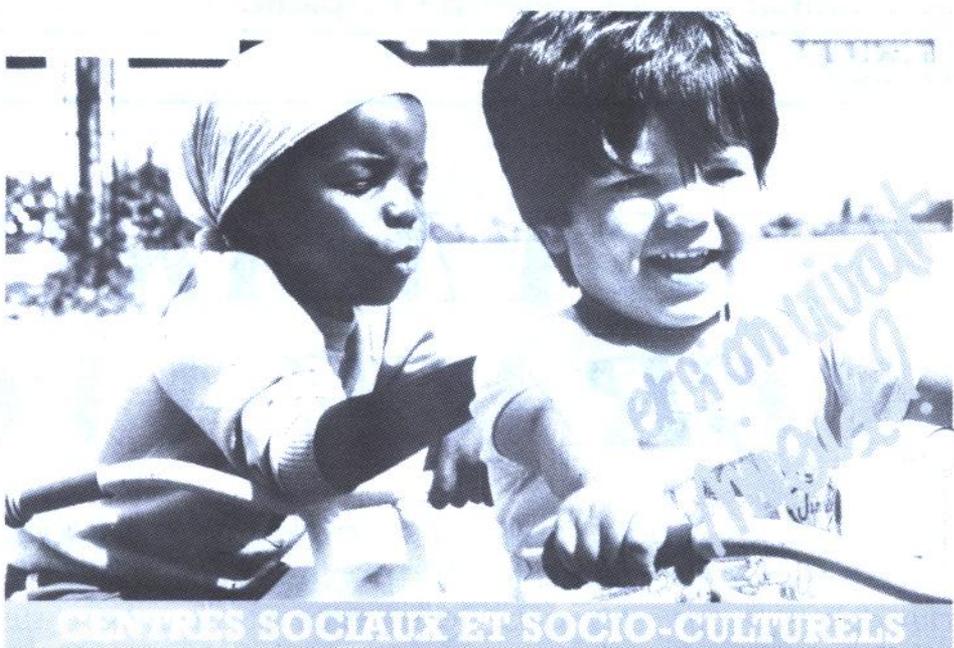
Les divergences apparues à cette occasion ont conduit la Fédération des Centres socio-culturels à rassembler le 11 janvier leurs présidents et directeurs et à consacrer à ce problème son Conseil d'administration du 1^{er} février, tandis que Madame l'Adjoint réunissait ces mêmes présidents et directeurs le 26 mars. Le présent ARES-FLASH s'efforce de préciser quelles sont, à notre sens, les données en jeu.

LES CENTRES SOCIO-CULTURELS

Le Centre socio-culturel est fondé sur l'idée simple et forte selon laquelle il appartient aux habitants de prendre en charge le devenir de leur quartier. Ils en connaissent mieux que personne les potentialités et les lacunes puisqu'ils y vivent les réussites comme les échecs. Bref, ils ont un intérêt matériel et moral à ce que se mobilisent parmi eux des citoyens ayant le goût d'entreprendre.

Comme la commune, le quartier forme un tout. Son essor n'est pas concevable sans une vision globale de son devenir et une mise en œuvre coordonnée des initiatives correspondantes. Le Centre socio-culturel est statutairement le creuset de cette réflexion et l'outil de cette action. Il signe à cet effet avec la Caisse d'Allocations Familiales le "contrat de projet" triennal qui est la charte de son intervention.

Chaque quartier est différent. Sa personnalité résulte d'une combinaison originale entre constructions diverses, catégories socio-professionnelles différentes, tranches d'âge multiples, histoire et géographie propres, urbanisme spécifique. Pour réussir, **le Centre socio-culturel doit fédérer des initiatives variées, conjuguer des diversités dans un esprit solidaire; il doit mener une animation globale.**



LA MUNICIPALITE

Elle tient tout d'abord à ce que ses agents municipaux soient présents sur le terrain, y exercent activement la plénitude de leurs fonctions et harmonisent leurs actions. Elle considère en second lieu qu'il est de son devoir **d'exercer sur le secteur associatif qu'elle subventionne une mission complète d'impulsion et de contrôle. Elle souhaite enfin choisir librement ses interlocuteurs dans les quartiers.**

Pour éviter des divergences entre services et le double emploi dans leurs moyens, la Municipalité a, par ailleurs, décidé qu'une association n'aura dorénavant qu'un seul interlocuteur municipal. Le service socio-éducatif dont Madame l'Adjoint GILLIG a la responsabilité est ainsi l'unique source municipale de financement et le seul organe d'encadrement des centres socio-culturels par la ville.

Enfin la Municipalité met l'accent sur l'intérêt de structures spécialisées amenées à exercer leur action à l'intérieur de périmètres plus vastes que le quartier, notamment en ce qui concerne les adolescents dont on connaît la mobilité et les problèmes spécifiques aigus. C'est en particulier le principe mis en œuvre par la Ville à la Cité Spach en 1990.

CONVERGENCES/OPPOSITION

Il est, à notre sens, de l'intérêt réciproque des deux partenaires - Ville et Centres - de voir l'autre remplir bien et complètement sa mission. Et l'ARES pour sa part, ne voit, par exemple, que des avantages à ce que la Municipalité dynamise, concentre et harmonise ses interventions. Mais à condition, bien sûr, de ne pas engager les Centres dans l'évolution inverse en privilégiant des facteurs de désintégration et d'inefficacité.

Pour miner une institution, il faut et il suffit de la désolidariser du ressort géographique et humain dont elle est l'expression, ce qui s'obtient de deux façons :

- choisir des interlocuteurs qui représentent une partie du quartier, c'est-à-dire un groupe social spécifique ou un groupe d'immeubles particulier,
 - choisir des partenaires dont le champ d'action est plus large que le quartier en arguant, par exemple, de leur compétence technique dans tel domaine.
- Pour perturber le développement local, il suffit de contrarier la rencontre au sein d'une même structure des groupes sociaux, des âges et des activités. Pour en diminuer l'attractivité, rien de plus simple que de limiter la palette des choix et les possibilités de progresser à l'intérieur des mêmes lieux. Pour en limiter l'audience, quoi de plus radical que la réduction de leur taille.

Or, c'est en raison même de leur validité et de leur attrait que les centres socio-culturels sont devenus les interlocuteurs privilégiés des pouvoirs publics en France. Ainsi : les Caisses d'Allocations Familiales ont accordé leur agrément à 1250 d'entre eux et les moyens qui leur sont alloués se sont accrus globalement de plus de 50% au cours des trois dernières années. La relance économique n'a pas effacé les problèmes sociaux et l'attente d'une meilleure qualité de la vie demeure.

UN ENJEU MAJEUR

L'affaire doit être considérée avec le plus grand sérieux parce que pour la Municipalité, comme pour les Centres socio-culturels, elle est riche en contenu théorique et en conséquences pratiques.

Ces Centres paraissent, à première vue, comme les plus vulnérables à toute dérive. D'abord pour une raison humaine : **le bénévolat est fragile car il implique l'effort du soir et du week-end**, à l'heure où chacun aspire légitimement au repos et aux loisirs. Ensuite pour un motif matériel : **le Centre socio-culturel a besoin de subventions pour vivre et il est aisé de l'asphyxier en serrant le garrot.**

Cependant il existe aussi des éléments qui confortent la position des Centres. La motivation des militants est une source jaillissante dont le débit peut connaître des variations bondissantes.

Et les préférences de l'opinion vont davantage vers la spontanéité de la démocratie au quotidien qu'en direction des instances officielles qui abuseraient de leurs prérogatives.

Les lettres dont nous vous donnons connaissance ci-après, s'inspirent de ces considérations.

LES PERSPECTIVES

Madame GILLIG est bien entendu solidaire d'une Municipalité volontariste, tentée d'aller au-delà de ce qui est nécessaire à la stricte réussite de la politique sociale. **Pourtant la première condition de la réussite du dialogue est de ne pas porter atteinte au partenaire le moins institutionnel, le Centre socio-culturel.** Madame GILLIG, soucieuse de réussir dans sa tâche, ne peut négliger ce partenariat.

La Fédération montrera peut-être davantage de promptitude dans la démarche, d'habileté dans les modalités de concertation et de solidité dans la formulation des principes qu'elle ne l'a fait jusqu'ici. Du moins l'ARES s'efforce-t-elle d'y contribuer au bénéfice de l'ensemble du secteur d'activité dont elle est membre et de son interlocuteur municipal.

Bien entendu, ce thème sera au centre des débats de l'Assemblée Générale du 24 avril à laquelle vous êtes conviés et qui s'annonce passionnante, tant à ce niveau qu'à celui des problèmes du quartier dont l'éditorial donne un bref énoncé.

LE DEBAT ARES / MUNICIPALITE

Il porte sur trois domaines :

- le subventionnement des activités socio-éducatives,
- la prise en compte de la culture à l'Esplanade,
- la notion d'animation globale Cité Spach.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, début avril, l'état de nos discussions se présente ainsi :

- Cité Spach, la Municipalité souhaite appliquer son idée d'intervention spécialisée désaisissant l'ARES d'une partie essentielle de sa mission globale d'animation. Elle accepte toutefois de reconsidérer sa position si le résultat ne lui paraît pas probant.

- Pour les subventions socio-éducatives, il est convenu de réexaminer notre situation sur la base des éléments objectifs que nous avons fournis avec précision et dont nous ne voyons que des avantages à ce qu'ils soient examinés de très près.

- En ce qui concerne les activités culturelles, l'enjeu se situe davantage en termes de principes que de montants, ces derniers étant faibles. Mais chacun sait que cela ne rend pas la chose plus facile, d'autant que l'enjeu est essentiel à plusieurs titres.

Cette publication permettra à chacun de se faire une opinion et, pourquoi pas, de nous la communiquer.

LA NOTION D'ANIMATION GLOBALE A LA CITE SPACH

Strasbourg, le 12 janvier 1990
Madame Marie-Hélène GILLIG

Madame l'Adjoint,

Vous avez fait le choix de confier à l'avenir à une structure spécialisée le soin de répondre à l'attente des adolescents de la Cité Spach en limitant désormais à l'enfance l'intervention de l'ARES dans ce quartier.

Nous avons parfaitement entendu le motif de cette décision, à savoir le caractère particulier de ce public. Vous faites observer que certains parmi ces jeunes sont confrontés à des problèmes "durs", telle que la drogue, et ont une grande mobilité, ce qui plaide en faveur d'une prise en compte à l'échelle de toute la Ville par des "spécialistes".

Sans méconnaître la pertinence de ces remarques, nous les avons mises en regard des avantages qu'offre, selon nous, une prise en charge globale par une structure unique et qui sont de trois ordres :

1. un quartier bien typé de même que chaque famille, forment des unités aux éléments interdépendants et qu'il nous semble artificiel de dissocier;
2. un interlocuteur social unique est plus facile à identifier que des intervenants multiples, ce

qui est précisément important quand il y a problèmes ;

3. celui qui se sent investi d'une mission globale s'engage plus volontiers puisque l'échec lui est imputé et qu'il jouit sans conteste du succès.

Nous y avons pour notre part tellement cru que nous y avons préfinancé un 3/4 poste dans des conditions "acrobatiques" en 1989. Et les résultats ont comblé nos espoirs, notamment dans le secteur adulte avec la mise en place d'une association de locataires, le lancement d'un réseau de formation réciproque, l'alphabétisation, l'ébauche d'une activité 3^e âge, le démarrage du RMI, etc. Le tout s'est fait dans une optique dynamique de prise en charge par les intéressés, ce qui est le propre de l'animation.

Le fait de dessaisir partiellement l'ARES peut apparaître donc comme un désaveu qui heurte l'équité et, plus important, qui nuit à l'efficacité en semant le désarroi parmi animateurs et animés. En fait, nous avons le sentiment qu'il s'agit là du cas particulier d'un problème plus général : quelles sont les vertus respectives des structures verticales et horizontales ?

Dans le cadre d'une grande ville, les structures spécialisées traitent une même question partout et les relais assurant une mission généraliste dans les quartiers sont localement les deux termes de l'alternative. Et nous pensons que rompre l'équilibre au détriment de la seconde formule, c'est-à-dire essentiellement des centres socio-culturels, constitue une régression, comme le serait un recul de la décentralisation.

Ces réflexions reflètent le très intéressant débat qui s'est déroulé au sein du Comité de Direction de l'ARES avec la participation d'élus particulièrement qualifiés eu égard à leur expérience personnelle à la DASS, au CLAPEST ou comme éducateur spécialisé. D'autres réflexions sont apparues à cette occasion, ainsi l'utilité pour un animateur de rue de pouvoir s'appuyer sur une solide structure "locale" ou encore l'importance des échéances ARES-SPACH et ARES-ESPLANADE dans le cursus de promotion des personnes.

Nous parlons de ces problèmes avec d'autant plus de sérénité que la Cité Spach est en marge de notre quartier et représente une énorme charge de travail (non compensée) pour l'échelon central de l'ARES. L'ARES a vécu près de 25 ans sans la cité et peut revenir sans peine à cet état antérieur. C'est le résultat qui nous fait soucieux et la déception des personnes qui nous fait peine.

Aussi, sur ce point comme sur celui des subventions, sommes-nous prêts à vous donner toutes les indications écrites ou orales que vous souhaiteriez, pour le plus grand bien - c'est du moins notre sentiment - des habitants concernés, de la Municipalité et des animateurs, quelle que soit leur structure de rattachement. Vous savez que nous sommes, comme vous, ouverts au dialogue et que vous disposez chez nous d'un capital de sympathie.

Dans cette perspective je vous prie, Madame l'Adjoint, d'agréer mes plus cordiales salutations.

Jean-Marie LORENTZ
Président de l'ARES

LE SUBVENTIONNEMENT DES ACTIVITES SOCIO-EDUCATIVES

Strasbourg, le 1^{er} mars 1990

Madame Marie-Hélène GILLIG

Madame l'Adjointe,

Je vous remercie de votre lettre du 22 janvier dernier qui nous permet de voir enfin où se situent les malentendus qui séparent nos points de vue concernant le financement de l'ARES en 1990.

1^o SALLE 1004 - LE TAMBOURIN

Premier malentendu : la ville a contribué aux frais du 25^e anniversaire sous la forme de prestations en nature et aucune somme ne figurerait à ce titre dans le budget prévisionnel. La base de F 55.000.- sur six mois correspond bien au seul fonctionnement du bâtiment pour les activités socio-éducatives déjà existantes les années précédentes.

Sur la base des éléments en notre possession au titre du second trimestre 1989, le coût du fonctionnement du 1004 en année pleine est de F 155.460.-. Ce coût inclut le chauffage, l'électricité, l'eau, l'assurance, l'entretien (espaces verts compris).

Même dans l'hypothèse - absurde - où il n'y aurait aucune activité socio-éducatives, des dépenses incompressibles subsisteraient telles que l'assurance, le chauffage urbain minimum, l'entretien, etc. Au reste, la salle polyvalente du 1004 est LA grande salle que la plupart des centres socio-culturels ont dès leur origine et que nous avons dû attendre... 25 ans.

Rappelons qu'outre la salle polyvalente et les 160 m² du CLSH, il y a dans le 1004 une cuisine utilisée pour les activités ESF et les différents clubs 3^e âge libre, ainsi qu'une salle de musique. Il serait, là aussi, difficilement compréhensible de priver ces activités du nouveau bâtiment.

2^o CITE SPACH

Second malentendu : vous indiquez dans votre courrier que F 145.000.- de subvention municipale suffisent à couvrir les F 446.000.- garantis par vous pour la Cité SPACH. La ventilation du tableau joint montre qu'il manque F 70.000.- en raison notamment d'une faible participation des usagers s'agissant d'une action en milieu très défavorisé.

3^o BUDGET D'EQUIPEMENT

Troisième malentendu : nous avons demandé F 70.000.-. La différence ressortit à F 70.000.- moins F 19.300.- accordés = F 51.400.-. Est-il imaginable qu'une structure "pesant" 1900 m² de bâtiments et ayant notre volume d'activité puisse fonctionner avec F 19.300.- ?

Est-il en particulier possible de gérer durablement un budget consolidé de F 6.000.000.- et 100 fiches de paye par mois avec un ordinateur de 1983 et non compatible ?

4^o REDUIRE L'ENSEMBLE DES POSTES

Quatrième malentendu : l'ARES pourrait faire des économies. L'ARES est gérée avec "féroce". Les ratios d'autofinancement et le compte d'exploitation 1989 prouvent qu'il est impossible de "serrer la vis" davantage. L'absence de marge de recul est le point "faible" des "biens gérés".

Le bâtiment 1004 compte, CLSH exclu, 389 m². Le ratio prévisionnel du coût de fonctionnement établi par l'architecte est de 363 F/m²/an, de peu supérieur à celui constaté en 1989 pour l'ensemble 1001 + 1002 + 1003, à savoir 321 F/m². Cela donne une dépense de F 141.200.- très proche de l'évaluation faite sur la base des dépenses du second semestre 1989 qui, je le rappelle, est de F 140.460.-.

Nous espérons vous avoir ainsi fourni tous les éléments d'appréciation vous permettant de fonder votre décision et sommes bien entendu prêts à discuter du détail de tous ces points avec vous-même ou l'un de nos collaborateurs. Leur analyse poussée a montré aussi, il est vrai, que vos prévisions étaient sous-évaluées, mais nous espérons que vous voudrez bien l'excuser au motif qu'elles s'appliquaient à un bâtiment non encore terminé et dont le difficile achèvement mobilisait toute notre énergie.

En résumé, les sommes en jeu sont :

F 80.000.- pour le 1004

F 70.000.- pour la Cité SPACH

F 51.000.- pour l'équipement

Vous priant de nous excuser d'avoir retenu aussi longuement votre attention, et vous en remerciant, nous vous prions d'agréer, Madame l'Adjointe, nos meilleures salutations.

Jean-Marie LORENTZ

Président de l'ARES

LA PRISE EN COMPTE DE LA CULTURE A L'ESPLANADE

Strasbourg, le 23 mars 1990

Madame Marie-Hélène GILLIG

Madame l'Adjointe,

Dans un précédent courrier nous nous sommes permis de traiter le problème financier relatif aux activités socio-éducatives. Nous voudrions à présent évoquer le problème de principe que pose la prise en compte des activités culturelles de l'ARES.

La règle fixée par la Municipalité est qu'une association pratiquant plusieurs activités relève d'un unique service municipal, à charge pour lui de pourvoir à l'ensemble. Nous en comprenons les motifs et en acceptons donc la mise en œuvre.

Elle nous a été appliquée jusqu'ici dans ce qu'elle a pour nous de négatif en ce que Monsieur l'Adjoint à la culture s'est vu contraint de revenir sur sa position initiale et de nous refuser tout subside. Nous sollicitons à présent son aspect positif, à savoir votre concours.

Trois raisons au moins nous semblent plaider en ce sens :

- **l'efficacité sociale** : ainsi, pour toucher les jeunes en difficulté (social) il n'est pas trop du rock (culturel), du foot (sportif), de l'aide aux devoirs (éducatif) et de la lutte contre les drogues (santé). La culture est un allié ;

- **la bonne gestion** : l'équipement scénique du Tambourin est certes modes, mais que penser du sous-emploi d'un équipement public alors que tant de petites troupes amateurs ou à petit budget cherchent désespérément une salle ;

- **l'égalité de traitement** : par exemple la M.J.C. de la Meinau a ajouté un secteur incontestablement culturel à une activité socio-culturelle, faisant, quoique en plus grand, la même démarche que l'ARES ; elle a obtenu les subventions correspondantes.

Cela nous paraît à la fois équitable et efficace, conforme en tout cas au concept d'animation globale qui est le fondement du socio-éducatif.

La raison d'être des centres socio-culturels est la promotion et l'intégration des personnes. Les centres ne peuvent réussir que s'ils rassemblent une diversité de publics et donc d'activités, les plus élaborées jouant le rôle de locomotives vis-à-vis des autres. La M.J.C. de la Meinau en sollicitant simultanément le statut socio-culturel et une salle de spectacle l'a bien compris et a été comprise.

Votre expérience passée et votre actuelle fonction vous conduisent sans doute aux mêmes conclusions, aussi convient-il que nous soient accordés au budget supplémentaire 1990 de la Ville les moyens de cette politique globale dont la Municipalité a, d'une certaine façon, fixé le principe en posant la règle du rattachement unique.

Nous espérons avoir rejoint vos préoccupations sur ce point et serions heureux de nous enrichir à notre tour de vos propres réflexions. Nous nous rendrons en tout cas avec plaisir à tout rendez-vous à votre convenance pour parler de problèmes qui nous tiennent à cœur et leurs aspects financiers.

Dans cette agréable attente, je vous prie d'agréer, Madame l'Adjointe, l'expression de mes meilleures salutations.

Jean-Marie LORENTZ

Président de l'ARES

ASSISTANTE MATERNELLE : UN METIER A PART ENTIERE

Les enfants les appellent nounou ou tata, parfois maman Yvonne pour la distinguer de l'autre maman, la vraie.

Dans notre société où 75% des mères d'un enfant et 65% des mères de deux enfants exercent une activité professionnelle, les assistantes maternelles jouent un rôle essentiel : du matin au soir, elles s'occupent de nos charmantes têtes blondes. Si elles tombent malades ou viennent à manquer, c'est le grincement dans les rouages précis et complexes de nos journées : annuler des rendez-vous, trouver quelqu'un pour l'après-midi, prendre une journée de congé.

DE LA NOURRICE D'ANTAN L'ASSISTANTE MATERNELLE

L'ancêtre de l'assistante maternelle est la nourrice : des femmes de la campagne, aux côtés de leur bébé, prenaient à leur sein un autre bébé, enfant de la ville et de bonne famille. Les deux frères de lait grandissaient ensemble. De cette image d'Epinal, il reste que de nos jours les assistantes maternelles continuent à ouvrir leur foyer au bébé qu'on leur confie et à le faire grandir avec leur propre enfant.

VERS UNE PROFESSIONNALISATION

Depuis 1977, les assistantes maternelles bénéficient d'un véritable statut juridique lié à l'agrément qu'elles reçoivent

de la DDASS. Pour obtenir cet agrément, les assistantes maternelles font l'objet d'une enquête qui porte sur leurs capacités éducatives, leur moralité et leur santé ainsi que sur les conditions d'accueil offertes. Suite à cet agrément, une formation leur est proposée.

Les assistantes maternelles agréées ont la possibilité de travailler de façon indépendante et d'être directement rémunérées par les parents ou de devenir salariées d'une collectivité locale ou d'une association. L'ARES, par le biais de la crèche familiale, emploie ainsi 49 assistantes maternelles qui prennent en charge 73 enfants.

Si ce statut juridique donne aux assistantes maternelles une place de professionnelle à part entière, il n'en est pas de même pour leur rémunération. En effet, leur salaire de base correspond à deux heures payées au SMIC par jour et par enfant gardé. Lorsqu'un bébé est déposé à 8 heures du matin et recherché le soir à 18 ou 19 heures, l'assistante maternelle aura passé bien plus de deux heures de travail au bénéfice de l'enfant ! Toutes les mamans et les "nouveaux papas" le savent.

Dès lors, comment s'offusquer qu'en France plus de 200.000 gardiennes exercent au noir et sans agrément. Alors que l'enfant se fait de plus en plus rare et que l'on sait l'importance déterminante des trois premières années de la vie, il est

étonnant que la collectivité ne manifeste pas plus d'attention à son égard. Heureusement, celles qui ont la charge d'un enfant s'en occupent avec beaucoup de sérieux et de cœur.

LES ASSISTANTES MATERNELLES A L'ARES

L'ARES, à travers la crèche familiale, gère et anime un réseau de 49 assistantes maternelles agréées qui prennent en charge 73 enfants et qui travaillent à leur domicile.

Toutes bénéficient d'une formation de 60 heures où interviennent des spécialistes de la petite enfance : psychologue, puéricultrice, éducatrice de jeunes enfants.

Au-delà de cette formation, les assistantes maternelles de la crèche familiale de l'ARES se retrouvent régulièrement en groupe avec les enfants qu'elles gardent. Ces rencontres présentent plusieurs intérêts : pour l'enfant, l'intégration dans un groupe favorise la socialisation. Ainsi les enfants profitent d'un mode de garde type familial tout en bénéficiant partiellement des avantages d'une crèche collective. Pour les assistantes maternelles, ces rencontres sont avant tout une occasion de sortie avec les enfants et un temps d'échange avec leurs collègues. Le dialogue est particulièrement important pour ces femmes qui sont, le plus souvent, seules face à leur tâche. Une puéricultrice ou une éducatrice assiste aux réunions. Elles réactualisent les connaissances des assistantes et introduisent un travail pédagogique : préparation d'activités à mener avec les enfants, etc.

Ces rencontres bimensuelles sont suivies avec beaucoup d'assiduité par les assistantes maternelles : sauf cas de force majeure, elles y participent toutes.



Les assistantes maternelles de la crèche familiale se rencontrent à l'ARES.

LE FRISSON A 37 A L'HEURE

Dans l'agenda des vrais passionnés du Solex, la date du 1^{er} mai est à souligner en rouge car c'est devenu une tradition : outre la vente du muguet et les défilés syndicaux, cette journée est marquée annuellement par la course d'endurance en Solex à l'Esplanade.

Pendant 4 heures, les chevaliers de "la traction avant du deux roues" se retrouveront pour faire chevroter leurs drôles de machines sur le circuit spécialement aménagé sur le campus universitaire de l'Esplanade. Pas moins de 60 équipages s'aligneront au départ. Pour la 7^e édition de la course de Solex, les étudiants en école de commerce ont modifié le tracé habituel. Plutôt que de contourner la faculté de droit du côté habitat, le circuit passera devant le côté campus du bâtiment en empruntant les rues Descartes et Blaise Pascal.

Deux étapes de 2 heures et à l'issue des 4 heures, l'équipe qui aura effectué le plus de tours d'une piste longue d'un peu plus de 1 km, se verra offrir un prix. Les prix seront attribués dans 3 catégories selon les aménagements apportés aux 2 roues et la sophistication du bricolage.



Les meilleurs seront récompensés par des bons de transport de 1000 km offerts par la SNCF et une coupe offerte par Jean-Marie LORENTZ, conseiller général. De plus cette année, des prix de l'originalité et du fair play seront décernés.

Inscription et contrôle technique à partir de 8 h 30.

Départs : 1^{er} manche 10 h
2^e manche 14 h

Pour tous renseignements ou inscriptions, contacter :

- IEMC 13, rue du Bain-aux-Plantes
67000 STRASBOURG - 88 75 63 64

- ROBY SPORT 49, route de l'Hôpital
67100 STRASBOURG - 88 34 69 07

LES JEUX ESPLANADIENS SONT DE RETOUR !

Réservez déjà sur votre calendrier la journée du jeudi de l'Ascension 24 mai 1990.

Nous vous préparons un programme sympathique et chaleureux.

A bientôt !

ESPLANADE A'CABLEE (POUR L'INSTANT)

Suite à une énergique action de l'ARES, l'Esplanade sera bien le premier quartier câblé de Strasbourg.

Mais il le sera avec six mois de retard : le Parlement Européen, puis les locaux de la Foire Européenne du Wacken n'ont pas adopté d'héberger la tête de réseau.

La Municipalité ayant finalement accepté cette solution de rechange, les premières images nous seront livrées en mai ou juin prochain. Fin du suspens ?

COMMUNIQUE

Deux Esplanadiens, Claire et René KAPPLER, animent, sous l'égide de l'Association PLENITUDE, un groupe hebdomadaire de RIRE : "LA FORCE CURATIVE DU RIRE".

Chaque jeudi à 19 h 45 à l'ACRA,
3 rue Munch (près Saint Guillaume)
Participation aux frais : 15 F.

Renseignements : tél. 88 61 07 97

SCRABBLE : Un 8^e titre pour Christian LORENTZ

Le dimanche 25 mars se déroulait le championnat d'Alsace individuel de scrabble à COLMAR, où le club de l'ARES s'est à nouveau distingué par l'intermédiaire de son président, Christian LORENTZ, qui remporte son 8^e titre. Il bat à cette occasion le record de l'épreuve depuis sa création (en 1976) avec 30 points perdus sur 3 parties, soit une réussite moyenne de 99,009%!!!

Thierry OSWALD s'est retrouvé en 8^e position, peu en rapport avec ses réelles capacités : un coup malheureux lui a fait perdre la 3^e marche du podium.

A noter que le président du comité d'Alsace et trésorier du club de l'ARES, Thierry HAMM, s'est dévoué à l'arbitrage, renonçant par là-même à réussir, lui aussi, une bonne performance.

COLLECTE DE SANG

LUNDI 23 AVRIL 1990
de 17 h à 20 h
à l'ARES 10, rue d'Ankara
au 1003



Bon vent à l'Esplanade

EXPOSITION ART ET ARTISANAT

Le samedi 28 avril 1990 de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, l'exposition ART et ARTISANAT ouvre ses portes aux amateurs de belles choses.

En effet, les membres des différents ateliers de l'ARES :

- émaux
- poterie
- peinture sur soie
- photo
- peinture et dessin
- peinture sur porcelaine
- ateliers enfants

ont le plaisir de vous convier à cette exposition pour laquelle ils ont déployé leur talent tout au long de l'année; l'émulation que génère le travail en groupe a permis à chacun de donner le meilleur de lui-même dans l'élaboration et la mise en forme de ses œuvres. Cette année, nous avons tenté de relier les différents ateliers par un thème commun. Certains membres rendent hommage à Vincent VAN GOGH dont c'est le centenaire; vous pourrez donc admirer quelques créations "A la manière de".

Se soumettre à l'œil du public lors d'une telle exposition est la meilleure récompense que ce vivier d'artistes puisse s'offrir, c'est pourquoi nous vous souhaitons nombreux et enthousiastes.

Pour tous renseignements, contacter STEPHANIE à l'ARES au 88 61 63 82.

GRANDE SOIREE AMERICAINE AU TAMBOURIN

Si l'Est est très à la mode en ce moment, l'Ouest n'a pourtant jamais cessé de l'être! Et puis l'Ouest après tout, c'est l'Est de l'Est!

Le Far-West, les ranchs, la ruée vers l'or, les grands champs de coton, les esclaves noirs au travail... : la musique qui transfigure ce passé allie l'héritage musical européen (irlandais notamment) et apports du blues et du gospel noirs. Du bluegrass, c'est exactement ce qu'il nous fallait!

Quatre musiciens - chanteurs-instrumentistes - font sonner leurs banjos, leurs mandolines, leurs guitares et leurs basses de toutes leurs cordes! C'est le groupe PIPE-LINE. Ils nous feront danser les square-dances du Far-West, comme chez Lucky Luke! Et puis on cimentera ces musiques de hamburgers et on les arrosera de coca à gogo!

Alors, en route pour le Tennessee?

Le samedi 28 avril 1990 à 20 h 30
au TAMBOURIN

Entrée 60.- F
Tarif réduit 40.- F (membres de l'ARES, étudiants...)

"REVOIR SES CLASSIQUES"

Le 26 avril à 20 h 15, nous vous invitons à la représentation au TNS de BERENICE de Jean Racine mise en scène par Jacques Lassalle.

BERENICE: c'est l'histoire d'une longue séparation, des soubresauts d'une âme qui refuse de l'accepter et qui finalement s'y plie. Une tragédie antique réactualisée au XVII^e siècle, dans laquelle l'homme de 1990 se retrouve. Nous rencontrerons les comédiens après le spectacle.

Inscriptions à l'ARES - 88 61 63 82
Prix de groupe: 50.- F

REMUE-TOI LE CAMPUS

De la musique pour remuer le campus universitaire: des concerts seront donnés sur le parvis de la faculté de droit à l'Esplanade les 3 et 4 mai prochains.

Pour la 3^e édition de cette fête estudiantine, le programme sera de qualité: le groupe MACUMBA KLANG (percussions) suivi de Rabik REINHARDT (le fils de Django) le jeudi 3 mai à partir de 20 h 30; COBALT (funk-rock) et le groupe BRINGOLF le vendredi 4 mai. Ces concerts en plein air sont organisés par l'association ALSACE PROMO MUSIQUE.

Les deux soirées sont gratuites.

CONCERT DE CHANT

Samedi 19 mai à 18 heures

AU TAMBOURIN

Airs et duos d'opéras

CHANT: Dominique Charras et Jean Lorrain

PIANO: Stéphanie Delva

Entrée libre - Plateau